



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**Un peuple Un but Une foi**

-----  
**ASSEMBLEE NATIONALE**

**146<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE**

**Manama du 11 au 15 mars 2023**

**ALLOCUTION DE MONSIEUR AMADOU MAME DIOP**  
**PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DU SENEGAL**

***« Promouvoir la coexistence pacifique et les sociétés inclusives : Combattre l'intolérance »***

**Monsieur le Président,**

**Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,**

**Mesdames, Messieurs chers collègues**

**Chers invités**

Permettez-moi, tout d'abord, d'exprimer ma profonde gratitude à l'endroit des autorités Bahreïni pour l'accueil empreint de chaleur et l'hospitalité généreuse réservés à ma délégation et à moi-même dans ce beau royaume.

**Monsieur le Président,**

**Chers Collègues,**

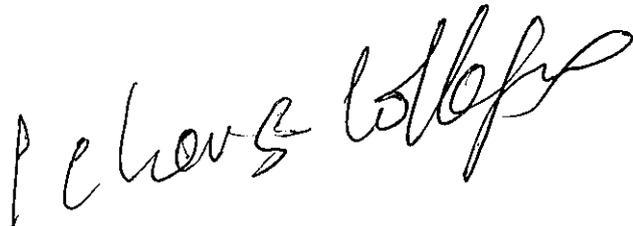
Notre 146<sup>ème</sup> Assemblée se tient dans un contexte international marqué, d'une part, par la dégradation de la situation économique et ses conséquences sociales dans nos différents pays, surtout au niveau des moins nantis et, d'autre part, par la persistance de beaucoup de conflits, accroissant ainsi les incertitudes et inquiétudes.

Les différentes crises vécues ces dernières années sont, pour beaucoup, générées ou exacerbées par une certaine intolérance ou une absence de dialogue positif entre les parties concernées.

Que ce soit entre des pays ou des communautés d'une même nation, c'est, en effet, la rupture dans les règles minimales de vie commune, de coexistence pacifique ou simplement de compréhension mutuelle qu'il faut rechercher la plupart des causes des conflits.

C'est pourquoi, le thème de notre débat général est fort pertinent.

**Mesdames, Messieurs**



**Promouvoir la coexistence pacifique et les sociétés inclusives, combattre l'intolérance** constituent des défis majeurs de notre époque tant les menaces sur la stabilité, la sécurité et le bien être au plan mondial sont pressantes en raison de l'intransigeance, du sectarisme, du manque d'empathie de certaines personnes ou groupes de personnes.

Le recours à la violence, à la discrimination ou au repli sur soi de plus en plus constatés, est le reflet de relations bâties sur l'incompréhension, sur l'exclusion, sur l'absence de respect mutuel ou sur une coexistence conflictuelle.

La reconnaissance et la promotion des valeurs de diversité sont des corollaires d'une société inclusive et des gages d'une harmonie dans les communautés et dans les institutions.

Il est alors impérieux de développer et de propager des valeurs d'ouverture, d'écoute, de compréhension mutuelle pour favoriser l'amitié et la concorde entre les peuples et au sein des communautés.

Il est tout aussi salubre de se dresser contre l'intolérance qui conduit à des pratiques aussi condamnables que le refus de l'autre, la non-acceptation de la différence des opinions ou des croyances, la violence morale ou physique.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames Messieurs,**

**Chers collègues,**

Le Sénégal, mon pays, a une longue tradition en matière de défense et de promotion de la coexistence pacifique, de lutte contre toutes les formes d'exclusion et d'intolérance, tant au plan interne qu'aux niveaux régional et international.

C'est sans doute ce qui nous vaut la stabilité que nous connaissons depuis l'accession à la souveraineté internationale.

Le Premier Président de la République du Sénégal, Monsieur **Léopold Sédar SENGHOR**, de confession religieuse pourtant différente de celle de la majorité de la population, a dirigé le pays pendant une vingtaine d'années, en bénéficiant d'un soutien massif. Ceci est une traduction concrète des valeurs de liberté, de

solidarité, de diversité, de non-discrimination, de tolérance et d'inclusion qui fondent notre Nation et qui sont clairement affirmées dans la Constitution.

Les concepts de « **Civilisation de l'Universel** », « **Rendez-vous du Donner et du Recevoir** », « **Enracinement et Ouverture** » développés par le Président SENGHOR, ont inspiré la pratique politique et la diplomatie sénégalaise. *culture par plusieurs*

Cette approche consistant à promouvoir l'enrichissement mutuel et la prospérité partagée dans les relations internationales, a été poursuivie et approfondie par ses successeurs.

Le mandat du **Président Macky SALL** à la tête de l'Union Africaine qui vient de s'achever en est une parfaite illustration.

En matière d'inclusion sociale et politique, le Sénégal a élaboré une Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre et une loi sur la parité qui prévoit une représentation équitable entre les hommes et les femmes sur les listes électorales pour les élections législatives et territoriales ainsi que pour la répartition des postes aux différentes instances de direction des assemblées d'élus.

Aujourd'hui, l'Assemblée nationale, que j'ai l'honneur de présider, compte 165 députés, répartis entre 89 hommes et 76 femmes.

Les modes de scrutin, **majoritaire** au niveau des Départements et de la Diaspora, **proportionnel** au niveau national, permettent de garantir une représentation diversifiée et large des populations et des territoires ainsi qu'une réelle inclusion.

Les différents Groupes parlementaires sont représentés à des niveaux élevés dans le Bureau de l'Assemblée nationale et au sein des Commissions techniques.

**Monsieur le Président,**

**Chers Collègues,**

**Mesdames, Messieurs**

L'impact des politiques et pratiques d'affrontement, d'exclusion et d'intolérance au sein des nations ou entre les pays peut être désastreux pour la paix, la sécurité et la stabilité au plan mondial.

Notre responsabilité en tant que parlementaire exige non seulement une prise de conscience des dangers mais aussi des initiatives en direction des populations que nous représentons, des gouvernements et des institutions en vue de la mise en œuvre d'actions et de mesures fortes.

Les actions à envisager devraient porter sur :

## **1. L'Education**

L'éducation est un facteur déterminant pour l'inclusion et contre l'intolérance. Il est important d'apprendre aux enfants, dès le plus jeune âge à respecter les différences et à apprécier la diversité. Les familles, les écoles devraient y jouer un rôle essentiel ;

## **2. La Communication**

L'encouragement du dialogue et de la discussion ouverte, la promotion de la diversité culturelle dans les médias, l'expression des opinions différentes dans l'espace public permettent de sensibiliser les populations et de lutter contre les préjugés qui peuvent conduire à l'exclusion et à l'intolérance; Les médias ont un rôle important à jouer pour lutter contre l'intolérance. Ils doivent faire preuve de responsabilité et d'éthique en évitant de diffuser des messages de haine ou de stigmatisation.

## **3. Le cadre législatif, réglementaire et institutionnel**

Les institutions internationales, les parlements et les gouvernements peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre l'intolérance en adoptant des conventions, des lois et règlements, des politiques qui promeuvent les droits des minorités, la diversité, la coexistence pacifique et qui sanctionnent les comportements, les pratiques et supports favorisant l'intolérance, la haine et la violence ;

## **4. Le renforcement du dialogue et de l'amitié entre les peuples**

Les organisations et institutions internationales comme l'UIP devraient prendre une part active dans le combat contre l'intolérance en mettant en place des programmes d'échanges et de coopération, des résolutions et recommandations sur le sujet, une délocalisation plus

étendue de leurs activités et des campagnes de sensibilisation dans les différents pays.

La lutte contre l'intolérance nécessite des efforts concertés de la part de tous les acteurs, du plus petit citoyen aux institutions internationales.

**En souhaitant plein succès à nos travaux, je vous remercie de votre aimable attention**